ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

PRESIDENCE
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le conseil d'administration de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris a approuvé à une courte majorité (29 voix pour, 19 contre) le plan stratégique 2005-2009.

Les représentants de la majorité municipale parisienne, la plupart des administrateurs élus des collectivités territoriales franciliennes (départements et région), ainsi que la totalité des représentants des personnels non médicaux se sont prononcés contre les orientations proposées.

Certes, nous avons pu faire évoluer le projet initial de la direction générale de l'AP-HP, en la faisant notamment renoncer à ses projets de fermeture de l'Hôtel-Dieu et de fermeture de la maternité de l'hôpital Beaujon. Tout en réaffirmant notre exigence du maintien de l'unité de la pédiatrie issue de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul sur le nouveau site de Cochin, nous notons avec satisfaction que nous avons finalement été entendus en ce qui concerne la réalisation d'un pôle médico-social de prise en charge des enfants et adolescents handicapés sur ce site.

Nous apprécions, par ailleurs, que l'essentiel des grandes opérations d'investissement décidées et financées dès 2001 dans le cadre du précédent plan stratégique soit confirmé et réalisé dans le cadre du plan 2005-2009.

Des divergences de fond demeurent cependant et justifient amplement notre vote négatif :

– nous jugeons inacceptable le retrait unilatéral de la prise en charge des personnes âgées nécessitant des soins de longue durée programmé par l'AP-HP (suppression de 18 % des lits de long séjour), alors que les besoins en ce domaine vont augmenter considérablement dans les années à venir et que les maisons de retraite, par nature faiblement médicalisées, ne sont en aucun cas conçues pour accueillir les personnes âgées malades et/ou lourdement dépendantes ;

– nous considérons comme incompréhensible la poursuite du plan d'économies imposé par le gouvernement à l'AP-HP, alors que sa structure budgétaire est présentée comme assainie ;

– nous réaffirmons notre opposition aux suppressions massives d'emplois dans un secteur, la santé, qui fonctionne, pour une grande part, grâce à ses ressources humaines : la suppression des 4 000 emplois obtenus en 2001 pour accompagner la mise en place de la réduction du temps de travail dans les services aggravera les conditions de travail et de prise en charge des malades.

Notre responsabilité de représentants de la population nous amène une nouvelle fois à interpeller le gouvernement pour que cette grande institution publique médicale de prévention, de soins, d'enseignement et de recherche dispose des moyens de répondre aux défis de la prise en charge moderne des personnes, dans la qualité et l'égalité d'accès aux soins.

Bertrand DELANOE, Maire de Paris
Président du Conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Alain LHOSTIS, Adjoint au Maire de Paris chargé de la santé et des relations avec l'AP-HP
Président suppléant

Paris, le 7 juillet 2005